

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 19 JUIN 2025

Nombre de membres :

 En exercice : 16
 Présents : 11
 Pouvoirs : 1
 Votants : 12

Date de convocation et d'affichage :

12 juin 2025

Numéro :

D20250619-133

Objet :

 Basket Club
 Villardois :
 demande de
 soutien financier

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin, à 17 heures 00, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Marlieux, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		x	
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL		x	P. POTTIER

 Secrétaire de séance élu : **Philippe POTTIER**

 Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Depuis plusieurs années, le Basket Club Villardois connaît un essor extraordinaire et historique. En effet, depuis 2017, le Club monte les échelons. Pour la saison 2025-2026, l'équipe Séniors Filles évoluera en Région tandis que l'équipe fanion évoluera pour la première fois de son histoire en Championnat de France.

Afin de développer leur association, accroître sa renommée, le Basket Club Villardois propose d'associer le logo de la CCD à leur club sous plusieurs formules possibles de financement.

Il est proposé au Bureau communautaire :

- De statuer sur cette demande.

Une éventuelle attribution de subvention à un club sportif, fût-il méritant comme c'est le cas du BCV, pourrait engendrer de très nombreuses demandes complémentaires. En outre, la forte réduction de la part de fraction de TVA attribuée à la CCD, qui avait entraîné la décision de réduire de 20% de nombreuses subventions, de ne pas accorder de nouvelle subvention en 2025. C'est pour ces raisons et dans un souci d'équité, que

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De ne pas attribuer**, pour cette année, de soutien financier au Basket Club Villardois.

Ainsi fait et délibéré, le 19 juin 2025.

Le secrétaire de séance,
Philippe POTTIER



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

